***Penthéréaz, le 23.07.2023***

***Procès-verbal de la séance de comité du***

***Vendredi 16 juin 2023 à 20h°***

***au Stand de tir de la Caserne de Chamblon***

Participants :

Présidente : Mme Patricia Buchs

Responsable : Mr Bernard Pellet

Président technique : Mr Pierre-Alain Buchs

Vice-Président et caissier : Mr André Arn

Secrétaire : Mme Josiane Rochat

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l’Assemblée du 26 juin 2022
2. Admission, démissions des Clubs
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport du Président technique et des responsables techniques
5. Comptes de la saison 2022 -2023
6. Rapport des Clubs vérificateurs des comptes
7. Acceptation des rapports et décharge et décharge au comité
8. Budget saison 2023 2024
9. Fixation du prix des licences pour la saison 2023 – 2024
10. Nomination des clubs vérificateurs des comptes
11. Propositions des clubs et individuelles et du comité
12. Tirage de la coupe
13. Prochaine Assemblée
14. Divers

Madame la Présidente ouvre la séance à 20h° précise.

L’ordre du jour est accepté à l’unanimité.

**La Présidente** rappelle l’art. 33 des statuts notamment chaque club a droit à 2 voix. Si un club n’a pas son matériel de vote, il peut le réclamer auprès de la Présidente.

C’est le club du Rail qui organise cette assemblée.

La Présidente remercie l’assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Elle remercie le Rail pour l’organisation de cette assemblée.

Elle remercie également les membres d’honneurs : André Arn, caissier, Président d’honneur émérite, Daniel Monnier, Alain Eric, Josiane Rochat.

Elle demande à l’assemblée de respecter l’ordre durant cette séance et que chacun lève la main pour avoir la parole et attende qu’on la lui donne.

La Présidente propose les scrutateurs suivants : **Guido Bottlang, Jean-Daniel Monnier** et **Bernard Rouiller**. Acceptés par l’assemblée.

**Benjamin Granges** remercie l’assemblée de s’être déplacée pour cette séance. L’assemblée applaudit.

Un moment de silence est respecté pour les membres disparus durant la saison 2022-2023.

1. Procès-verbal de l’assemblée du 26 juin 2022

Le PV était disponible sur le site, il est accepté tel quel à l’unanimité.

1. Admissions, démissions des clubs

Aucune démission

 Cette année, il y a 10 clubs en compétition.

1. Rapport de la Présidente

**La Présidente** lit son rapport, aucune remarque de l’assemblée. (Rapport annexé)

1. Rapport du Président technique et des responsables techniques

**Pierre-Alain Buchs** prend la parole et lit le rapport annuel 2023 des diverses compétitions. Il remercie ses collègues du comité pour leur appui.

**Pierre-Alain** **Buchs** rappelle que La nouvelle Fédération Suisse s’appelle désormais Conférence Suisse des Présidents Cantonaux de Quilles sur Planches / C.S.P.C.Q.P.

**Bernard Pellet** énonce son rapport concernant l’Individuel Vaudois et remercie l’assemblée pour son écoute.

Il tient à souligner que c’est la première fois qu’en 64 ans d’existence de la FVCQ, qu’une dame est championne en toute catégorie et que l’on peut féliciter chaleureusement notre Présidente Patricia Buchs.

Applaudissements nourris de l’assemblée.

(Rapports annexés)

1. Compte de la saison 2022-2023

Chaque club a reçu les comptes en début d’assemblée. André Arn les commente. L’année n’était pas très fructueuse, une nette diminution des recettes est constatée, la fédération accuse un déficit de CHF 1479.97. La dissolution du capital de la FSQP a été réparti entre les 3 fédérations restantes de manière proportionnelle.

Aucune question de la part de l’assemblée.

(Comptes annexés)

1. Rapport des clubs vérificateurs des comptes

La vérification des comptes a été effectuée le 7 juin 2023 à Savigny, par la Panthère Rose II, représenté par **Michel** **Schuller** et l’Auberson, représenté par **Bernard Cochand**

Les comptes ont été vérifiés par pointage et les vérificateurs n’ont pas trouvé d’erreurs. Ils proposent à l’assemblée de les acceptés tels quels et donner décharge au comité.

(Rapport annexé)

1. Acceptation des rapports et décharge au comité

Vote à mains levées, acceptés à la majorité.

1. Budget saison 2023-2024

**André Arn** commente le budget, des efforts particuliers sont mis en place pour limiter les dépenses. Le budget est équilibré.

(Budget annexé)

1. Fixation du prix des licences pour la saison 2023-2024

**Pierre-Alain** **Buchs** suggère à l’assemblée une augmentation du prix des licences, afin d’optimiser les recettes.

**Philippe Rusconi** prend la parole, selon lui avec un capital de CHF 23'000.00, la fédération n’est pas en péril, aucune nécessité d’augmenter les prix à ce jour.

**Roland Rathgeb** pense qu’il serait déplacé d’augmenter les cotisations, avec un tel capital.

Les licences restent au prix de CHF 100.00, accepté à l’unanimité.

1. Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Pour la saison 2023-2024,1er vérificateur Panthère Rose 2, 2ème vérificateur Lunika. Le Rail est élu suppléant. Merci et bravo de s’être proposé.

1. Proposition des clubs et individuelles et du comité

**André** **Arn** résume la proposition « Au Secours », le but de la présentation et de favoriser le maximum de club à jouer à 6 joueurs. Il rappelle qu’il ne s’agit pas d’une proposition officielle, l’Assemblée doit accepter de la mettre au débat.

L’assemblée accepte le débat.

**Daniel Monnier** : ça veut dire quoi ? On peut aller où l’on veut ? Rép. : Chaque club peut prendre 2 renforts, auprès du/des clubs de leur choix.

**Roland Rathgeb** est contre la proposition

**Nathalie Cochand**, de l’Auberson : Peut-on piquer « quand on veut » sans annoncer en début de saison ? Rép. De **Pierre-Alain Buchs**, il peut être difficile de choisir des joueurs dans le même local si les plannings ne coïncident pas.

**Edouard Monthoux, du Rail** : Si on arrive à 4, peut-on prendre 2 joueurs ?

**Jean-Philippe Rusconi** : le nombre de licenciés n’a aucune influence, ex. si le Montélaz vient à 4 joueurs, ils peuvent choisir 2 renforts parmi les meilleurs joueurs d’autres clubs.

**Eric Chevalley** dit qu’on avait ouvert la discussion à 5 joueurs, en l’ouvrant à 6 joueurs, pourquoi une équipe formatrice ……………..

**Bernard Cochand** : si on veut garder les clubs et continuer, nous devons revoir le mode de fonctionnement, les locaux risque de fermer en cas de perte de clubs.

**Guy Martin** : entre la moyenne d’âge élevée des joueurs, plus le peu de joueurs ces dernières année, il ne faudrait pas perdre davantage de joueurs.

**Patricia Buchs** informe l’assemblée que le but de cette proposition est d’essayer de sauver les clubs ainsi que les locaux. S’il y a un club en moins, cela signifie 10 matchs en mois qui en résulte par moins de recettes et des jeux qui disparaissent.

**Daniel Monnier** souhaite savoir pourquoi changer le championnat ? Rép. **Patricia Buchs**, il n’y a pas d’autre solution.

**Nathalie Cochand** : Chacun doit jouer le jeu, pourquoi ne pas essayer de jouer à 4 joueurs ? Sensibiliser les joueurs que l’on peut très bien faire un match à 4 et gagné.

Et est-ce vraiment nécessaire de prendre 1 ou 2 renforts ?

**Gilles Freiburghaus** : propose que par principe il n’y ait pas de renfort à 4 joueurs.

**Jean-Philippe Rusconi** : trouve que ce n’est pas équitable envers les équipes qui possèdent plus de membres.

**Patricia Buchs** n’est pas d’accord.

**Jean-Luc Besençon** n’est pas contre l’entre-aide, et suggère un plafond de maximum 5 joueurs.

**Nathalie Cochand** demande si l’on pourrait avoir des joueurs licenciés qui sont potentiellement identifiés pour avoir une aide ?

**Bernard Pellet :** Est-ce possible d’avoir une aide pour chaque match ?

**Johan Pochon** dit que si chaque match on prend de l’entre-aide et que si l’on choisit un des meilleures joueurs, le championnat serait faussé.

**Bernard Pellet** répond :

**Les Joyeux-Chasseurs** ont perdu contre L’Auberson, grâce à Tatty qui a renforcé L’Auberson.

Le match aurait dû être renvoyé si Les Joyeux Chasseurs n’avaient pas prêté Tatty. Cela démontre bien que l’entre-aide peut bien fonctionner et ne pas être une tricherie.

**Patricia** propose que l’entre-aide doit être au maximum de trois personnes et que les clubs soient sportifs.

**Jean-Phillipe Rusconi** dit que pour lui c’est difficile d’être à l’heure pour les matchs et qu’il ne souhaite pas que l’on fasse appelle à lui pour des renforts.

**Roland Rhatgeb** que lui non plus n’as pas le temps pour du renfort et qu’il fait déjà partie de plusieurs sociétés et que son emploi du temps est complet.

**André** **Arn** précise que le but de cette proposition est de sauver un maximum de club.

Que si à Savigny un club arrête, Les Joyeux-Chasseurs arrêtent aussi. Donc deux jeux en moins et trois clubs qui se retirent.

**Jean-Claude Lambert** dit qu’il faut axer sur un maximum de match.

**Jean-Luc Bezençon** propose que l’on joue à 5 joueurs pour un renfort de maximum 3 joueurs.

**Gilles Freiburghaus** demande, si on peut avoir un renfort pour le sixième joueur. Non

**Michel Equey** que pour une mise en pratique de cette proposition, il faudrait faire une liste de joueurs qui sont disponible pour jouer en tant que renfort.

**Eric Chevallley** dit qu’il faut faire un groupe WhatsApp.

Non, car tous nos joueurs n’ont pas WathsApp.

**Josiane Rochat** dit de mettre la liste des joueurs sur le bulletin n°1.

Non, car certains ne veulent pas que leur numéro de téléphone apparaisse dans les locaux des quilles et sur le site Internet. (Michel Equey, Roland Moret.

**Jean-Phillipe Rusconi** propose de créer un PDF pour chaque représentant des clubs avec le numéro et/ou l’e-mail des joueurs intéressés.

**Bernard Rouiller** retire son club de la Coupe. Il y a une erreur dans l’inscription.

**Votation : Accepté la proposition de Jean-Luc Bezençon**

Jouer à 5 joueurs pour un renfort de maximum 3 joueurs.

Proposition acceptée 19

1 Abstention

Patricia remercie L’assemblée pour la discipline. Elle remercie également l’assemblée d’avoir sauvé 2 clubs.

1. . Tirage de la Coupe

 **Nathalie Cochand** main innocente procède au tirage.

 (Les matchs Feuille Annexe)

1. Prochaine Assemblée

**LA Boule Volante** accepte la prochaine AG., le 21 juin 2024 à La Planie à 20h°.

Pour 2025, c’est **La Panthère Rose 1** qui se propose pour L’AG.

Pour 2026, c’est **le Rail** qui se propose pour l’organisation.

Pour le menu, il y aura du dessert et du fromage et peut être du Rikiki……

1. Divers

**Patricia** rétiaire que chaque changement d’adresse soit annoncé soit à elle ou à la secrétaire.

Elle dit aussi que nous allons passer vers chaque club pour nos traditionnels billets à gratter.

**Roland Ratgheb** demande à quand la reprise du championnat 2023-2024.

**Pierre-Alain Buchs** que le championnat commencera vers le 25 septembre 2023.

Que peut-être la Coupe débutera la semaine avant.

**Guido** **Bottlang** dit que ce n’est pas normal que la proposition des Joyeux-Chasseurs ne soit pas parue dans le bulletin. Guido n’a pas compris que cette proposition a été envoyée par e-mail après et que c’est pour cela que l’on a du mettre la proposition en discussion avant le vote.

**Eric Chevalley** remercie le **club du Rail** pour le repas qui était excellent.

**Patricia Buchs** fait de la publicité pour le tournoi de pétanque à Penthéréaz le 3 septembre 2023.

**Eric Chevalley** dit que les inscriptions se font directement sur place y compris les réservation des repas.